

MAIRIE des CERQUEUX

2 & 4, rue du Vieux Logis 49360 LES CERQUEUX

Téléphone : 02.41.55.90.12 - Télécopie : 02.41.55.97.30 - E-mail : mairie.cerqueux@orange.fr - Site Internet : www.lescerqueux.mairie49.fr

Conseil municipal : séance du 15 février 2018

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard, Duveau, Point, Le Breton, Courtois, Barbier, Vivion et Guetté.

Pouvoirs : Mme Balada donne pouvoir à M. Guetté, Mme Levesque donne pouvoir à M. Poupard.

Absents excusés : M. Bodin, Mmes Chevalier et Gaboriau

Intervention de M. Masegla, député

Monsieur le Maire présente la commune des Cerqueux.

M. Masegla précise qu'il souhaite rencontrer les élus de la circonscription pour savoir ce qu'il peut faire pour les aider.

Les points suivants ont été abordés :

- Les dotations de l'État avec notamment le problème de l'obligation pour la commune de reverser une somme de 1 031 € à l'État dans le cadre de la contribution pour le redressement des finances publiques.
- La réforme de la taxe d'habitation.
- Les rythmes scolaires et les TAP. M. Masegla précise que les financements de l'État sont pérennisés.
- Les communes nouvelles. Une discussion est engagée sur le fonctionnement de l'ADC.
- Les projets de la commune

Finances

Subventions – Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas accorder de subvention exceptionnelle au club de la retraite heureuse. Une demande avait été faite pour financer une partie des animations organisées à l'occasion des 40 ans du club. Le conseil municipal précise que les subventions exceptionnelles ne sont accordées que pour les 50 ans d'une association, si des manifestations sont organisées.

Les demandes de subventions de l'ADMR et de La Halte-Garderie d'Yzernay seront étudiées lors d'une prochaine réunion.

Affaires sociales

Point sur le service enfance – Les animatrices ne rencontrent pas de problèmes particuliers cette année. On note une augmentation de la fréquentation de l'accueil périscolaire du soir.

ALSH vacances de février 2018 – Faute d'inscriptions en nombre suffisant (il faut au minimum 7 enfants pour pouvoir ouvrir), l'accueil de loisirs ne sera pas ouvert le mercredi 7 mars 2018. Pendant cette période, Marion Poirier, de Coron, sera intégrée à l'équipe d'animation pour effectuer son stage BAFA.

ALSH vacances de printemps 2018 – Un sondage a été effectué auprès des familles sur l'ouverture de l'ALSH pendant la semaine 19 (du 7 au 11 mai 2018). Seulement 5 familles sur 79 sont susceptibles d'inscrire leur(s) enfant(s) et pas forcément pour les 3 jours. En conséquence, le conseil municipal décide de ne pas ouvrir l'ALSH cette semaine-là. **L'ALSH sera ouvert du jeudi 26 avril au vendredi 4 mai 2018.**

ALSH été 2018 – L'ALSH sera ouvert du 9 au 27 juillet 2018 (semaines 28, 29 et 30) et du 20 au 31 août 2018 (semaines 34 et 35). Les animatrices doivent proposer des idées d'animation. La candidature de Laurine Loitière est retenue pour le stage pratique BAFA.

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les tarifs de 2017 et fixe la grille suivante :

2018	Accueil de loisirs					Accueil péricentre
Quotient	Journée avec sortie	Journée sans sortie	1 semaine	2 semaines	3 semaines	Tarif horaire
QF < 350	14.63 €	11.26 €	56.87 €	108.11 €	162.17 €	2.31 €
QF 350-720	15.77 €	12.39 €	62.22 €	118.26 €	177.38 €	2.99 €
QF > 720	17.46 €	14.08 €	70.25 €	133.45 €	200.16 €	3.07 €
MSA 49						2.92 €
MSA 79						2.39 €

Le tarif de 2 ou 3 semaines ne pourra être appliqué que si les semaines sont consécutives.

Portail familles – Le conseil municipal décide d’opter pour le nouveau portail familles proposé par Berger-Levrault. Coût de l’opération : 2 850 € TTC de logiciels, 258 € TTC de matériel (tablette) et 1 600 € TTC par an d’abonnement (au lieu de 1 370 € actuellement).

Retour à la semaine des 4 jours– : Caroline Legeay Neau, directrice de l’école, a informé la mairie que la décision était prise de revenir à la semaine des 4 jours à la prochaine rentrée scolaire. Il faudra repenser l’organisation du travail au sein du service enfance.

Bâtiments communaux

Clés électroniques – Afin d’optimiser le système de gestion des clés, le conseil municipal décide de valider l’achat du boîtier. Montant : 3 691.22 € HT.

Salle du Cormier – Suite à une location de la salle le rail d’un rideau de la scène a été endommagé et doit être remplacé. Un devis a été demandé à la société Confort Habitat pour un montant de 394 € HT. Ce devis va être transmis au locataire.

Si on profite de l’installation d’un échafaudage pour changer tous les rails, le montant total s’élève à 876 € HT (pour 6 rails). Dans ce cas, il ne sera réclamé que 146 € HT (soit 175.20 € TTC) à la famille.

Panneau d’affichage dynamique – Un système d’affichage dynamique va être installé dans le hall d’accueil de la mairie en remplacement de l’affichage papier. Montant du devis : 1 672.67 € HT (FHI).

Dans le cadre de cette installation, le hall d’accueil sera réaménagé.

Église – La société Gougeon, qui est titulaire du contrat de maintenance pour les cloches, a établi deux devis

L’un pour l’installation d’un parafoudre pour la protection des circuits électriques. Montant : 1 857 € HT.

Une vérification de l’installation va être effectuée avec l’entreprise qui avait installé le paratonnerre et les parafoudres en 2007. Ce devis est mis en attente.

Les devis réalisés pour le changement du moteur des cloches ne sont pas retenus. Les travaux seront réalisés uniquement si les moteurs tombent en panne.

Chauffage biblio-foyer – L’entreprise Boissinot est intervenue le 9 février 2018 pour l’isolation des tuyaux.

Autres travaux réalisés :

- Casquettes des portes de la salle Espoir (un devis va être demandé pour la peinture des portes)
- Porte d’entrée de l’atelier
- Bardage salle du Cormier

Le panneau vandalisé (à l’arrière de la SCL) va être réparé.

Lavoir à chaussures – L’installation a été faite. Reste à surveiller le débit d’eau. Les planches pour nettoyer les chaussures sont installées.

Salle de Sport – Les Comités d’Entreprises du Groupe Pasquier et de la Pâtisserie Pasquier ont demandé l’autorisation d’utiliser gratuitement la salle de sport chaque jour de la semaine de midi et 13h30 pour des activités sportives.

Plusieurs questions se posent :

- Le stockage du matériel.
- La salle n’est pas disponible le mercredi, il sera nécessaire d’établir un planning qui sera révisable chaque année.
- Faut-il laisser un accès aux vestiaires ?
- Faut-il chauffer la salle ?
- Un état des lieux sera nécessaire.

Les membres du conseil municipal ne souhaitent pas mettre la salle gratuitement à disposition. Un courrier exposant ces différents points va être envoyé au Comité d’Entreprise pour préciser ces points et voir si la demande est maintenue.

Salle St Jacques – Suite à l’aménagement futur de la salle, la commission propose de changer les chaises qui sont vétustes et pas pratiques, par des chaises identiques à celles de la SCL.

D’autre part, dix grandes tables de la SCL, qui sont usagées, vont être remplacées.

Les anciennes chaises de la salle St Jacques vont être vendues. Le prix est fixé à 10 € pour un lot de 5 chaises. Une annonce sera faite dans le prochain Cerqueux-Infos. Réservation auprès du secrétariat de mairie (dans la limite des stocks disponibles).

Le tableau peint par M. Piard sera réinstallé dans l’église.

Matériel – Un devis d’un montant de 965.73 € HT est validé pour l’achat et le remplacement de petit matériel électroportatif.

Règlement de la Salle Espoir – Suite aux récents débordements avec certaines associations, la commission a rencontré les responsables concernés pour une mise au point.

Un rappel du règlement va être fait, par écrit, aux responsables de l'ensemble des associations.

En cas d'utilisation non conforme de la salle (organisation de repas ou de fêtes familiales sous couvert d'une réservation pour une occupation associative, une pénalité de 500 € sera facturée à l'association.

Voirie - Urbanisme

Abribus – Un responsable des transports Choletais a confirmé qu'un abribus pouvait être installé sur une place de parking à proximité du stade et de la maison de l'enfance. Il est précisé que l'accès à cet abribus ne sera possible qu'aux titulaires d'un titre de transport Choletbus. Le sujet sera à nouveau abordé en commission avant d'être proposé au conseil municipal.

Sécurité routière – Jean-Yves Duveau souligne un danger pour les piétons à l'angle de la rue Amand Michaud et de la RD 148, près du cimetière. Samedi dernier un accident matériel, dû à une vitesse excessive, a eu lieu.

Maine-et-Loire Habitat – Les deux permis de construire ont été accordés pour 10 logements. Le maire va contacter les responsables pour savoir où en est le projet.

Agglomération du Choletais

Projet de territoire – Présentation du projet de territoire.

Fibre optique – L'entreprise TDF, opérateur de réseau FTTH, a été retenue pour déployer la fibre optique dans le secteur. La commune des Cerqueux est en zone prioritaire. On devrait connaître fin mars le planning des travaux.

PLU – Le PLU ayant été approuvé en 2017, la commune n'est pas prioritaire pour la révision simplifiée. Celle-ci pourrait avoir lieu courant 2019. La procédure peut durer de 3 à 6 mois.

Questions diverses

Bibliothécaire – Suite à la démission de la bibliothécaire, un nouveau recrutement est en cours. On compte une, une trentaine de candidats à ce jour.

Cholet Pays-de-Loire – Une réunion technique aura lieu le 16 février avec les responsables de la CAV pour l'organisation matérielle sur le territoire de la commune.

Correspondant défense – Michel Le Breton donne un compte rendu du séminaire auquel il a assisté le 26 janvier dernier à Angers. Les points suivants ont été abordés :

- Information sur la défense : recrutement, volontariat, réserves.
- Parcours citoyen avec importance du recensement et de la Journée du Citoyen (JDC)
- Solidarité et mémoire

Prochaines réunions

Conseil Municipal :	Jeudi 8 mars 2018	20 h 15
Commission finances :	Jeudi 22 février 2018	20 h 00
Maire/adjoints	Lundi 26 février 2018	20 h 00
Commission Affaires sociales		
Commission bâtiments	Mercredi 21 février 2018	18 h 30
Commission Voirie		